

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal  
du 11 décembre 2012**

---

L'an deux mille douze, le onze du mois de décembre, à dix huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Loubert se sont réunis en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Pierre DIENER, Maire.

**Etaiet présents** : Pierre DIENER, Francis DARTEYRE, Patrick LUFLADE, Jean-Louis DARTEYRE, Christine LUSSAC, Elsa BOUTOULLE.

**Absent excusé** : Matthieu FAU-NOUGARET.

**Absents** : Marc LABADIE, Jean-Marc LABBE, Alain CLECH, , Sylvie CAILLIEU.

Monsieur Francis DARTEYRE est élu secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR** :

- *Approbation du procès-verbal du 13 novembre 2012*
- *Délibération – Modification du budget : frais financiers*
- *Délibération – Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres*
- *Délibération – Délégué au SDEEG*
- *Modification de la Commission communale des Bâtiments*
- *Délibération – Tarifications 2013*
- *Travaux salle des fêtes – Ouverture des plis : 12 décembre 2012 à 14 h.30*
- *Comptes-rendus des réunions des syndicats et des commissions de la CDC*
- *Questions diverses*

<b>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2012</b>
---

Le procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2012 est adopté à l'unanimité.

<b>2012-12-01 - MODIFICATION DU BUDGET IRRIGATION : FRAIS FINANCIERS</b>
--

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le budget comme suit :

- D 61523 : - 10,00 €
- D 668 : + 10,00 €

Le Conseil Municipal approuve ces opérations à l'unanimité.

<b>2012-12-02 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b>
--

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de modifier la composition de la commission communale d'appel d'offres.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer les membres

Commune de Saint-Loubert

Séance du Conseil Municipal du 11 décembre 2012

suivants à la Commission communale d'appel d'offres :

**Président** : DIENER Pierre

**Membres** :

- LUSSAC Christine
- LABADIE Marc
- DARTEYRE Francis
- DARTEYRE Jean-Louis

***2012-12-03 – DÉLÉGUÉ AU SDEEG***

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de nommer un nouveau délégué au Syndicat d'Énergie Électrique de la Gironde compte tenu de l'indisponibilité de Monsieur Matthieu FAU-NOUGARET.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, nomme Monsieur Jean-Louis DARTEYRE délégué au Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde.

***2011-11-04 – DÉLÉGUÉS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANGON ET AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX.***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, modifie les délégations à la Communauté de communes du Pays de Langon et aux syndicats intercommunaux comme suit :

- Conseil Communautaire : Madame Elsa BOUTOULLE remplacera Monsieur Matthieu FAU-NOUGARET en tant que délégué suppléant,
- CLECT : Monsieur Patrick LUFLADE remplacera Monsieur Matthieu FAU-NOUGARET en tant que délégué,
- Gens du Voyage : Monsieur Patrick LUFLADE remplacera Monsieur Matthieu FAU-NOUGARET en tant que délégué suppléant,
- SISS : Madame Christine LUSSAC remplacera Monsieur Matthieu FAU-NOUGARET en tant que délégué,

***TARIFICATIONS 2013***

Monsieur le Maire présente les divers tarifs pratiqués sur la commune et demande au Conseil Municipal de se prononcer pour une éventuelle révision pour l'année 2013.

Le Conseil Municipal, après discussion, décide de maintenir les tarifs "cimetière" de 2012 pour l'année 2013. Une révision des tarifs de location de la salle des fêtes sera effectuée à la fin des travaux de réhabilitation et une révision des tarifs irrigation pourra être effectuée en fonction du résultat de l'année 2012.

Elsa BOUTOULLE rappelle qu'il faut revoir les conditions d'attribution des locations de la salle des fêtes.

Le Maire informe que cette révision sera décidée lors d'une prochaine réunion avant la fin des travaux en même temps que la révision des tarifs.

Il informe également l'assemblée que les loyers de Michotte et du Mouta seront révisés au 1<sup>er</sup> janvier 2013 selon le taux légal.

### ***TRAVAUX SALLE DES FÊTES***

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la réunion de la Commission d'Appel d'Offres aura lieu le 12 décembre prochain à 14 h.30.

### ***COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS DES SYNDICATS ET COMMISSIONS DE LA CDC***

- ***Bureau Communauté de Communes du Pays de Langon*** : Pierre DIENER informe le Conseil Municipal du déménagement des bureaux de la CDC à la zone d'activités de Mazères fin décembre. Les locaux de Garros seront loués au CLIC et à CAP Emploi. Il fait part ensuite des difficultés rencontrées par l'école des gens du voyage de Toulence que le Préfet et l'Éducation Nationale menace de fermer. La commune de Castillon de Castets a demandé son adhésion à la CDC du Pays de Langon.
- ***SIAEPA*** : Pierre DIENER : les tarifs resteront inchangés en 2013, la réorganisation du personnel est envisagée en raison du départ à la retraite d'un agent.

### ***QUESTIONS DIVERSES***

- ***École de musique de la CDC*** : Le Maire fait part de la demande d'utilisation de l'église pour un récital de guitare classique qui serait organisé le 15 juin 2013. Le Conseil Municipal donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.